

BD2M : l'intelligence collective pour mieux bâtir, à Monaco

Jeudi 26 septembre 2019

Le contexte : engagements internationaux et réalité monégasque

Pour mémoire, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain, la Principauté est engagée dans des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre : -50% en 2030, par rapport à 1990, et neutralité carbone en 2050.

Pour conduire cette trajectoire ambitieuse et accompagner les acteurs de la transition énergétique, Monaco s'est dotée de nombreux outils : Plan Énergie Climat, créations de la Mission pour la Transition Énergétique et du Fonds Vert National, élaboration du Livre Blanc, nouvelle réglementation énergétique des bâtiments, Pacte National pour la Transition Énergétique, etc.

Dans le cadre de la politique de transition énergétique de l'État, la performance environnementale et énergétique des bâtiments est une priorité ; ce pôle représente en effet plus de 30% des émissions de gaz à effet de serre de Monaco.

C'est dans ce contexte que Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, conviait, mardi 23 octobre 2018, les acteurs du bâtiment (Services de l'État, Chambre Immobilière Monégasque, syndicats d'immeubles, Chambre Patronale du Bâtiment, Ordre des Architectes, bureaux d'études, entreprises de la Principauté, tous corps confondus,...) à participer à une journée de présentation de la démarche "Bâtiments Durables Méditerranéens" (cf. infra), dont l'objectif est de favoriser les bonnes pratiques dans la construction dans le cadre d'une démarche propre aux spécificités de la Principauté.

La démarche "Bâtiments Durables Méditerranéens"

Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) a été initiée en 2009 en PACA par l'association "Envirobat BDM" (<http://www.envirobatbdm.eu/>). Volontaire et innovante, cette démarche est basée sur le partage de compétences et la transversalité interprofessionnelle.

Son objectif : favoriser les bonnes pratiques dans la construction (réduction de l'impact des matériaux et des consommations d'eau et d'énergie, bio-climatisme, etc.) pour préserver confort et santé, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

BDM se définit à la fois par une évaluation du niveau environnemental des projets et par la mise en commun des expériences : les solutions innovantes sont partagées pour assurer une plus-value pour toute la filière construction, tant pour les opérateurs immobiliers que les équipes de mise en œuvre et les entreprises en charge de la maintenance.

Mais **BDM se définit également par un accompagnement technique et humain des opérations de bâti**, qui débute en amont des projets de construction ou de rénovation - et se poursuit pendant la réalisation et jusqu'à deux ans après la date de livraison du bâtiment.

La démarche BDM représente à ce jour plus de 500 bâtiments accompagnés, évalués et améliorés, parmi lesquels déjà trois projets monégasques : la **Villa Troglodyte** (Prochaine étape pour l'Opération : la « phase usage »), la **Villa Carmelha** (Commission du 14 novembre en « phase conception »), Villa **Picapeira** (déjà passée en « conception », elle passera prochainement en « phase réalisation »).

Quand BDM devient BD2M...

BD2M est portée et coordonnée, en Principauté, par la Mission pour la Transition Énergétique.

Après un an de travail collégial, BDM est désormais adapté au contexte et aux spécificités monégasques et devient BD2M : "Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco".

Plusieurs journées de travail et d'ateliers participatifs, répartis sur plusieurs mois, ont permis d'aboutir à la création de ce référentiel spécifique à la Principauté.

Cet outil unique permettra d'associer les différents corps de métier de la construction et de l'urbanisme de Monaco autour des enjeux prioritaires du Gouvernement : la performance environnementale et énergétique des bâtiments. Ou comment concilier, en construction comme en rénovation, efficacité énergétique, confort et esthétique d'un bâtiment.

"Il s'agit d'une initiative volontaire, pleinement cohérente avec le climat méditerranéen et qui répond aux attentes des utilisateurs, puisque définie par et pour eux. Cette démarche 'Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco' est à construire : elle sera ce que vous en ferez", déclarait Cyril Gomez, Directeur Général du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, lors de la journée de lancement, le 23 octobre 2018.

26 septembre 2019 : lancement de la démarche BD2M

La matinée était articulée autour de plusieurs temps forts :

- ✚ Deux discours d'ouverture, prononcés respectivement par Marie-Pierre Gramaglia et Annabelle Jaeger-Seydoux, Directeur de la Mission pour la Transition Énergétique
- ✚ Présentation de la démarche BD2M, ponctuée d'illustrations de projets déjà mis en œuvre :
 - ✓ Potager urbain du CHPG
 - ✓ Villas Carmelha et Picapeira
 - ✓ FWGRS : récupération des eaux grises au sein de la Villa Troglodyte
 - ✓ Utilisation du béton bas carbone (ex : Testimonio II) ;
- ✚ Réseaux des deux boucles thalassothermiques de la Condamine et du Larvotto présentation, bénéfiques, calendrier.
- ✚ Présentation des tours verticales de Milan par le Cabinet Boeri.

Avec **près de 200 participants**, l'événement a rencontré un succès indiscutable.

A retenir...

BDM est une démarche de construction durable, basée sur le partage de compétences et d'expériences, et la transversalité interprofessionnelle.

Elle s'inscrit totalement dans la dynamique du Livre blanc de la Transition Énergétique, lequel avait, en 2017, mis en avant la nécessité d'un dialogue interprofessionnel régulier et de sensibilisation et formation des acteurs de la construction.

Après une année jalonnée de plusieurs journées de travail et d'ateliers réunissant tous les professionnels du BTP et les Services de l'Etat concernés, la démarche est enfin adaptée aux spécificités monégasques et prend le nom de **BD2M**.

Ce travail transversal d'intelligence collective a permis d'aboutir à la mise en commun des savoir-faire et des ambitions monégasques dans le domaine de la construction durable ; BD2M ne pouvait être bâtie qu'avec l'ensemble des acteurs concernés.

La démarche BDM représente à ce jour plus de 500 bâtiments, parmi lesquels déjà trois projets monégasques.

La dynamique est enclenchée et la démarche BD2M ambitionne d'accompagner une trajectoire qui ne peut être infléchie que collectivement.

L'Etat ayant un devoir d'exemplarité dans tous les domaines, **la démarche BD2M sera désormais appliquée à toutes constructions publiques**, en rénovation comme en construction neuve.

PLUS D'INFOS ?

Site Internet MTE : <https://transition-energetique.gouv.mc/Moyens-d-action/Batiments-Durables-Mediterraneens-de-Monaco>

En savoir plus sur BDM : <http://polebdm.eu/projets>

Contact Mission pour la Transition Énergétique :

Arielle Barrabino
Tél. : (+377) 98 98 43 43
abarrabino@gouv.mc
transition-energetique@gouv.mc

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458
Tel : (+377) 98 98 22 22
Fax : (+377) 98 98 22 15
presse@gouv.mc
www.gouv.mc



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

